

SUR LA THÉMATIQUE
« RAFRAÎCHIR LE VIVANT »

Des animations ludiques et pédagogiques partout en France

Du 27 mai au 4 juin 2023



Fête
des
mares

Sommaire

03 L'édito du président

04 Rafraîchir le vivant

06 Programmation, quelques exemples
À Paris et dans toute la France
de nombreuses manifestations

11 La coordination nationale
Les partenaires

12 Contacts presse

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Les mares sont des objets de nature infiniment singuliers.

- Savez-vous que chacune d'entre elles est unique et abrite un assemblage original d'espèces ?
- Savez-vous que de très nombreuses espèces protégées de la flore et de la faune ont besoin des réseaux de mares pour simplement exister ?
- Savez-vous que les mares, rapportées à leur surface, captent plus de carbone qu'une forêt ou un océan ?
- Savez-vous que la quasi-totalité des mares est d'origine humaine et a besoin d'un entretien périodique pour éviter de se combler ?
- Savez-vous que 90% des mares ont disparu depuis un siècle, ce qui en fait un des milieux naturels le plus menacé ?

Il est donc plus que jamais urgent de protéger les mares, de les restaurer, d'en créer de nouvelles ! Bien sûr on trouve des mares dans les prairies, dans les champs, dans les bois et les forêts. Mais on en trouve aussi dans les villes et les villages, depuis bien longtemps.

Cette année nous avons voulu mettre l'accent sur **l'enjeu commun entre climat et biodiversité**, là où la seconde représente une solution pour atténuer les effets des changements que connaît le premier.

Les mares sont notre assurance-vie face aux crises combinées du climat et de la biodiversité !

Au plus près des territoires et des habitants, avec souplesse et pragmatisme, elles sont des solutions aisées à mettre en œuvre, intégrées et très efficaces pour répondre à tous les aspects de la crise écologique, y compris en procurant du bien-être aux populations humaines et en reconnectant à la nature !

« Rafraîchir le vivant », vous avez la référence ?

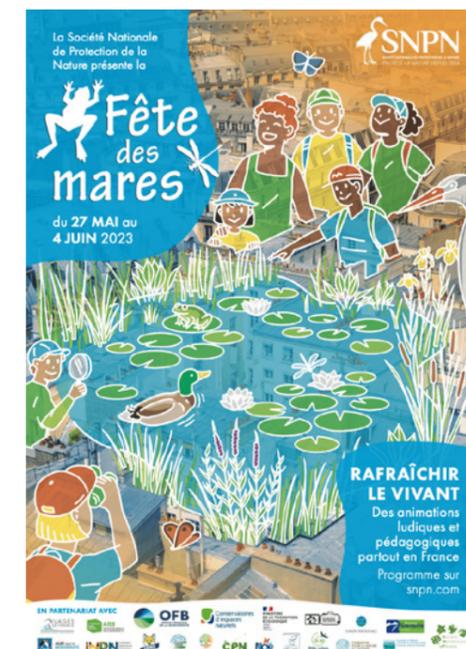
D'abord, au 1^{er} degré, il s'agit effectivement de bénéficier des apports des mares comme îlots de fraîcheur. Et leurs effets sont particulièrement sensibles dans les jardins, les villages et encore plus dans les villes au bâti dense. La présence de zones humides, comme de forêts d'ailleurs, au cœur des villes est un maillon essentiel des réseaux écologiques et peut faire baisser les températures maximales de plusieurs degrés.

Mais ce slogan est aussi un clin d'œil numérique : on aimerait rafraîchir le vivant comme on rafraîchit une page web... c'est-à-dire réinitialiser les données pour restaurer un état initial pleinement fonctionnel. Belle analogie, non, pour exprimer ce que nous cherchons à réaliser avec la nature, dans tous les territoires ?

Avec l'ensemble de ses partenaires, au premier rang desquels l'Office française de la biodiversité, le ministère de l'Écologie, France Nature Environnement et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Société nationale de protection de la nature s'attelle à cette mission et mobilise les acteurs de terrains pour informer et sensibiliser les habitants à cet enjeu.

Bonne 8^e Fête des mares « fraîche » à toutes et tous !

Rémi Luglia, président de la SNPN



RAFRAÎCHIR LE VIVANT

Ou comment mettre en avant la capacité des mares à atténuer les effets du changement climatique

Épisodes de chaleur de plus en plus intenses et de plus en plus longs, pollution croissante, perte de la biodiversité, raréfaction de la ressource en eau : l'urgence climatique se fait toujours plus pressante.

Ainsi, l'édition 2023 de la « Fête des mares », proposée du 27 mai au 4 juin, souhaite mettre en avant les mares comme **solutions à grande échelle, naturelle et efficace, pour rafraîchir les territoires**, lutter contre les canicules et protéger la biodiversité.



Les alliées du vivant pour résister aux conséquences du réchauffement climatique

Véritables capsules microclimatiques, elles offrent des températures plus fraîches et une humidité garantie, et sont alors des lieux recherchés et salvateurs pour les individus et les espèces qui souffrent de la chaleur.

Cette thématique est également en phase avec une actualité malheureusement récurrente lors des mois estivaux : les incendies et les épisodes caniculaires, notamment en milieu urbain.

Plus largement, les zones humides jouent un rôle crucial en captant dans le monde plus de carbone organique que l'ensemble des mers et océans de la planète et limitant considérablement l'intensité des événements climatiques extrêmes (tempêtes, crues, inondations, sécheresse...) par leur capacité à absorber et stocker de grandes quantités d'eau.

90% des mares ont disparu au siècle dernier

Comme toutes les zones humides, les mares sont menacées... 90 % d'entre elles ont disparu au cours du siècle dernier (Sajaloli B. & Dutilleul C., 2001) et cette tendance se poursuit.

Les mares sont soumises à deux principaux phénomènes : la diminution de leur nombre, qui s'est accélérée à partir des années 1950, et la dégradation de leur qualité. La modernisation et l'évolution des pratiques agricoles ont entraîné la disparition des besoins à l'origine de leur création. De nombreuses mares sont ainsi remblayées ou se comblent naturellement par manque d'entretien. La pollution et l'urbanisation, qui s'accompagnent souvent d'une forte artificialisation de l'espace, participent à la dégradation écologique de ces milieux.

Aujourd'hui, un basculement dans les mentalités

Organiser un événement annuel, à l'échelle nationale, dédié à ces milieux est l'occasion de mieux les faire connaître et de sensibiliser la population à l'intérêt de les préserver.

Car un changement de mentalité est bien en marche. Hier mal considérées et associées à des vecteurs de maladies, les mares sont aujourd'hui véritablement associées aux questions de biodiversité et de préservation de la nature.

Des politiques de création et de restauration de zones humides se mettent en place. Y compris en zone urbaine. Un virage salvateur à destination des habitants des milieux urbains et périurbains. On rappelle que parmi les 85 mesures listées dans le récent rapport « Paris sous 50 degrés », la création de mares y figure en bonne place.

Une semaine dédiée à la sensibilisation et à l'éducation

Ainsi pendant toute la durée de la Fête des mares, la SNPN et ses partenaires proposent de nombreuses animations sur l'ensemble du territoire pour sensibiliser le grand public à la protection des mares.

Les objectifs sont pluriels : montrer la richesse faunistique et floristique de ces écosystèmes, transmettre les pratiques de bonne gestion et les initiatives mises en place pour préserver ces milieux, mettre en avant les services rendus par les milieux humides pour atténuer le changement climatique et lutter contre ses effets.

Ces animations, ludiques et pédagogiques, peuvent prendre des formes variées : ateliers, sorties nature, expositions, conférences, chantiers participatifs, inventaires, etc.



PROGRAMMATION, QUELQUES EXEMPLES

À Paris, focus sur le partenariat original avec Césure, projet d'occupation transitoire sur l'ancien campus de Sorbonne-Nouvelle



La cour intérieure et l'entrée du Hall Bienvenue

Le saviez-vous ? L'ancien campus de Sorbonne-Nouvelle Censier devient **Césure** pour deux ans, un tiers-lieu porté par Plateau Urbain en partenariat avec Yes We Camp axé sur la transmission des savoirs et savoir-faire, dans l'attente de sa réhabilitation par l'EPAURIF. Ce site de 25 000 m² accueillant un vaste espace de travail pour plus de 180 structures occupantes et 1 000 étudiant-es depuis l'été 2022 devient un terrain d'expérimentation afin d'inventer de nouvelles manières d'apprendre les un-es des autres.

Pour la **8^e édition de la Fête des mares**, la SNPN a voulu s'associer avec cet espace incroyable, afin de toucher un public jeune et urbain, rarement sollicité lors des éditions précédentes et pourtant sensible aux enjeux climatiques.

Césure a ouvert ses portes au grand public en février 2023 autour d'une programmation culturelle et festive, avec une cantine couplée à une boutique Emmaüs

Campüs, un amphithéâtre, une cour intérieure et d'autres espaces à découvrir.

La localisation de Césure, dans un ancien campus de la Sorbonne Paris III et directement connecté à un campus de la Sorbonne Paris I en fait un lieu idéal pour sensibiliser un public étudiant. Par ailleurs, la vocation de Césure, autour de l'apprentissage et de la transmission de savoirs et de savoir-faire correspond parfaitement à la démarche de la SNPN et à la dimension pédagogique de la Fête des Mares.

Via ce partenariat, la SNPN souhaite créer une relation sur le long-terme, et plus largement Yes We Camp et Plateau Urbain pour prévoir d'autres événements de sensibilisation mais aussi **des actions concrètes, autour de la création et la restauration de zones humides.**



Plusieurs événements à découvrir sur place dans le cadre de la Fête des mares

Conférence « Clim' à fond, Climat fou : quelle solution pour rafraîchir les villes »

Mercredi 31 mai à 18h30

L'objectif de cette conférence est de discuter des effets du dérèglement climatique et de la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes (notamment caniculaires) en milieu urbain et d'évoquer les outils écologiques à disposition des métropoles pour atténuer leurs conséquences sur les zones urbaines et ses habitants.

Avec les interventions de :

- **Chloé Sagaspe**, élue du 11^e arrondissement, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement déléguée à la transition écologique, au Plan Climat, à l'eau et à l'énergie,
- **Gabrielle Huart**, écologue à l'ARB Île-de-France qui accompagne les collectivités à la mise en place de Solutions d'Adaptation au Changement Climatique Fondées sur la Nature (en cours de discussion),
- **Pascal Yiou**, directeur de recherche au Laboratoire des Sciences du climat et de l'Environnement, spécialiste des phénomènes climatiques extrêmes et de leur lien avec le dérèglement climatique,

le débat sera animé par **Florence Leray**, journaliste spécialisée dans les questions environnementales et également professeure de philosophie.

La conférence sera suivie d'un temps festif avec le vernissage de l'œuvre de l'artiste Fernand Deroussen.

Exposition de l'artiste Fernand Deroussen

Du mardi 30 mai au jeudi 8 juin

Fernand DEROUSSEN est un artiste et audio-naturaliste à l'origine de nombreuses installations visuelles et sonores, dont la dernière Nuit était visible à la Philharmonie de Paris, au sein de l'exposition Musicanimale.

Au cours de cette animation, l'idée est de permettre aux visiteurs de s'immerger dans les sonorités de mares. L'ambiance lumineuse sera réduite à une lumière bleutée extrêmement tamisée, quasi nulle. De part et d'autre de la pièce, des diffuseurs d'odeurs seront disposés pour ajouter à l'immersion sonore une immersion olfactive.

Accueil non-stop sur le stand de la SNPN

Du mardi 30 mai au vendredi 2 juin

Un stand tenu par des salariés ou des bénévoles de la SNPN pour communiquer sur l'événement **Fête des Mares**, expliquer notre démarche et sensibiliser les curieux à l'importance des zones humides sera déployé au sein de Césure pendant toute la semaine de la Fête des mares. Des ateliers de sensibilisation à l'importance des zones humides, à la biodiversité qui s'y trouve et à leur rôle pour atténuer les effets du changement climatique seront organisés à destination d'élèves de classe de l'école primaire Brossolette, située aux alentours de Césure.



PROGRAMMATION, QUELQUES EXEMPLES (suite)

Dans toute la France, de nombreuses manifestations... sélection



De mares en mares

Dimanche 4 juin

De 14h30 à 17h

Sorbs (34)

Balade tranquille sur les chemins de traverse du Larzac méridional, pour déambuler entre lavagnes et mares naturelles. Occasion de découvrir ensemble la petite faune qui occupe encore ces points d'eau uniques au milieu de paysages restés sauvages. L'activité est proposée par CPIE des Causses Méridionaux.



À la découverte d'une mine devenue étang

Samedi 17 juin

De 10h à 12h

Abbaretz (44)

Venez vous faire tout petit pour observer les habitants de l'étang, découvrir leur mode de vie et mieux les comprendre. La biodiversité de l'étang de la Mine d'Abbaretz se décline sous un panel de formes et de couleurs très diversifié. L'activité est proposée par CPIE Val de Vilaine.

08

Insectes et poésie

Samedi 3 juin

De 14h à 17h

Verneuil-en-Halatte (60)



Le Sentier de la Biodiversité est l'endroit idéal pour débiter la Fête des Mares puisqu'il part de la Mare aux Daims, labellisée « Mare remarquable » par la Société nationale de Protection de la Nature pour aboutir aux vestiges du château qu'Henri IV offrit à sa maîtresse Henriette d'Entragues.

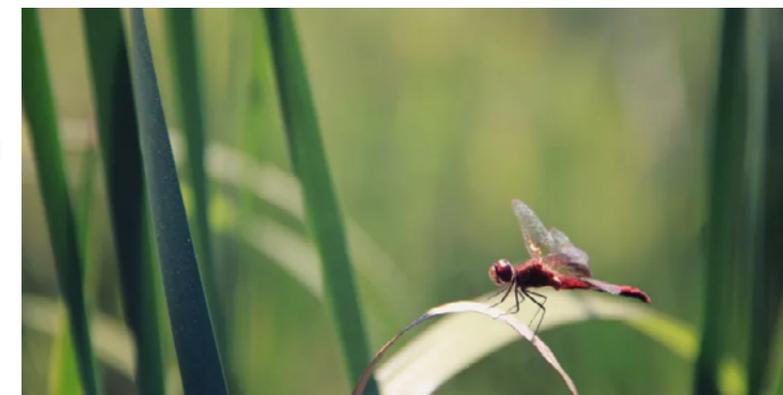
L'originalité ici c'est que le parcours se déroule sous la conduite de Joël Tribhout, entomologiste, conteur et poète, qui tout au long de ses 2400 m déclame ses poésies entomologiques. À découvrir également les 42 panneaux didactiques sur la faune et la flore qui jalonnent le site. L'activité est proposée par L'Agrion de l'Oise.

Rendez-vous au P'tit Quineleu

Dimanche 4 juin

De 10h à 12h

Rennes (35)



La Nature en Ville gère en convention 5 jardins Incroyables Comestibles dans Rennes, certains avec une mare comme celle du P'tit Quineleu, à 200 m de la gare. Venez découvrir les locataires de ce monde méconnu... L'activité est proposée par La Nature en Ville.

09



À la découverte des amphibiens des mares prairiales

Samedi 27 mai

De 10h à 12h

Beaurepaire-sur-Ambre (59)

Partez à la découverte du monde fascinant des tritons et des grenouilles des mares du bocage de l'Avesnois. L'activité est proposée par le Parc naturel régional de l'Avesnois.

Pour découvrir toute la programmation et en savoir plus : <https://www.snpn.com/portail-fete-des-mares/>



LA COORDINATION NATIONALE

La SNPN est une association à caractère scientifique qui se consacre à l'étude et à la protection de la nature, pour permettre aux écosystèmes et aux espèces d'exprimer le plus librement possible leurs potentialités adaptatives et évolutives. La qualité de leurs interrelations avec les sociétés humaines est également prise en compte. Fondée en 1854, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1855.

La SNPN a participé à la création de la convention de Ramsar de 1971 sur les zones humides et assure aujourd'hui sa politique de sensibilisation en France. L'action de la SNPN en faveur de ces milieux remarquables est quotidienne : elle gère trois réserves nationales en zones humides (Camargue, Grand-Lieu et Plaine des Maures) et oeuvre, depuis 2007, à la préservation des milieux humides d'Île-de-France. Enfin, elle coordonne et anime le laboratoire d'idées « Zones humides » qui émet des avis et fait des propositions pour la préservation de ces milieux.

LES PARTENAIRES

LES PARTENAIRES NATIONAUX

Association pour la sauvegarde et la protection des animaux sauvages (ASPAS), Fréquence Grenouille, Fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN), Fédération des clubs protéger la nature (FCPN), Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH), France nature environnement (FNE), Inventaire Nationale du Patrimoine Naturel (INPN), Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), NOE, Pôle-relais « Mares, et vallées alluviales », Ramsar France, Le FRENE, Rivages de France, Société Herpétologique de France (SHF), Société de photographie d'histoire naturelle (SPHN), Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE), Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), Office Français de la biodiversité (OFB), Ministère de la transition écologique, Groupe d'histoire des Zones Humides.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

CEN : Créée en 1988, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels rassemble les Conservatoires d'espaces naturels (CEN). Elle a pour mission principale de représenter les CEN et de favoriser les échanges entre ses membres, afin de renforcer leurs actions sur le terrain.

OFB et ministère : L'Office Français de la Biodiversité et le Ministère de la transition écologique sont les principaux financeurs de la Fête des mares.

Pôle-relais « mares et vallées alluviales » Porté par l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, le Pôle-relais « Mares et vallées alluviales » travaille sur l'ensemble des thèmes zones humides. Il est créé en 2001 dans la lignée du premier plan national en faveur des zones humides. Le Pôle-relais « Mares et vallées alluviales » a pour mission d'accompagner les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides. Leur mission est de constituer un réseau d'acteurs concernés par sa gestion et la restauration des zones humides. Il mutualise et diffuse les connaissances et les bonnes pratiques afin d'agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux.





www.snPN.com

Contact Presse : Agence Relations Durables

Christine Dychus - 06 80 46 77 50 - cdychus@relationsdurables.fr
Camille MC Kendry • cmckendry@relationsdurables.fr / Sophia Onillon • sonillon@relationsdurables.fr